

PAT de la Communauté d'agglomération de Saint Louis

PAT de Saint Louis Agglomération

Date de la dernière actualisation : 15/09/2025



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2022
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 1
- › Date de labellisation : 2022

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Grand Est

Haut-Rhin

Dans un contexte de pression foncière importante sur l'agglomération, il apparaît que l'activité agricole diminue sur le territoire et qu'elle est essentiellement tournée vers les modèles industriels, donc dépendante d'un marché mondialisé. Également, une large partie du territoire étant sensible à l'érosion et 20% des surfaces agricoles étant situées sur des périmètres de captages, les pratiques agricoles ont donc des incidences sur ces questions. Par ailleurs, le contexte agricole est difficile, le besoin de reconnaissance et de valorisation du métier d'agriculteur et des bénéfices apportés au territoire est important. Quelques chiffres clés : 70% de la population est urbaine; 63% du territoire est rural -70% d'exploitations en 40 ans En 2020 55% des exploitants sont en âge de partir à la retraite La part des céréales dans la SAU est passée de 40% en 1970 à 70% en 2015 Saint-Louis Agglomération a donc un intérêt à agir afin de : • Maintenir l'agriculture, source d'emplois sur le territoire ; • Créer de nouveaux débouchés économiques pour le monde rural, via des filières rémunératrices qui répondent aux enjeux du territoire ; • Répondre à une forte demande de produits locaux par les consommateurs ; • Préserver la ressource en eau ; • Avoir une meilleure connaissance mutuelle et une cohabitation harmonieuse entre agriculteurs et habitants ; • Préserver la qualité paysagère pour ses habitants et pour favoriser l'attractivité touristique.

Chiffres clés du territoire



Contexte

83 448 habitants
40 communes
309,23 habitants/km²
269,85km² de communes
359,61 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

10% de taux de pauvreté
9,21% de chômage
32 100€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

4 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
0,15 associations par 10 km²
0,05 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

11 993,33 hectares de SAU
44,44% de SAU
dont 2,70% de SAU en bio
dont 7,47% de légumineuses
dont 12,61% de prairies permanentes



Structures agricoles

319 exploitations
19 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à **0,01 ug** par litre d'eau
Taux de nitrates **entre 10 mg et 25 mg** par litre d'eau
763 576,67m³ d'eau utilisés pour l'irrigation
en hausse de 5,68% depuis 5 ans
42,47 de haie/ha de SAU



Distribution

101 enseignes de distribution
dont 24 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

241 emplois dans la transformation
-14,54% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

20 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine
dont 5 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

› Saint-Louis Agglomération (Intercommunalité)

Nom de l'instance de décision

Comité de Pilotage élargi

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- › DRAAF
- › DDT
- › Région Grand Est
- › CEA
- › Communes
- › PETR Sundgau
- › M2A
- › Autres collectivités du Sud Alsace

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Chambre d'Agriculture Alsace
- › Bio en Grand Est
- › Terre de Liens
- › SAFER
- › JA
- › Le Savoir Vert

Acteurs de la transformation agroalimentaire

- › Chambre des Métiers et de l'Industrie
- › Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- › Solicook
- › Moulin Jenny
- › Autres acteurs de la transformation

Acteurs de la restauration collective

- › Actéco 3F

Acteurs de la distribution alimentaire

- › CCAS
- › Caritas
- › Restos du Coeur

Acteurs de la santé

- › CLS
- › Pôle APSA

Acteurs du social

- › France Active Alsace
- › CAF

Acteurs environnementaux

- › La Petite Camargue
- › ONF

Autres

- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet
- › Agence d'Attractivité Touristique de Saint-Louis 3 Pays
- › Archipel de Kembs
- › Coeur de Busch
- › Le Koetz
- › Ecooparc

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

- › Agence de l'Eau Rhin Meuse
- › Région Grand Est
- › CEA
- › Collectivités du Sud Alsace porteuses de PAT
- › DRAAF
- › DDT

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Chambre d'Agriculture Alsace
- › SAFER
- › Bio en Grand Est
- › Terres de Liens
- › JA
- › Le Savoir Vert

Acteurs environnementaux

- › ONF
- › La Petite Camargue Alsacienne

Autres

- › Agence d'Attractivité Touristique de Saint-Louis 3 Pays
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Les objectifs stratégiques du projet


Favoriser une agriculture de proximité et connecté au territoire

Accompagner les acteurs vers des modes de production ou des cultures permettant la protection des ressources naturelles

Sensibiliser aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation locale


Préserver et mettre en valeur les paysages ruraux du territoire


Les principales actions du PAT par axes thématiques


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement des circuits de proximité	Organisation d'un nouveau forum professionnel de mise en relation des acteurs de l'alimentation en Sud-Alsace	Action en cours
	Maintien et développement des circuits de proximité	Développement des débouchés de produits locaux au sein des commerces de proximité et lieux multiservices	Action en cours


Type d'action	Actions phares	Avancement
---------------	----------------	------------


Type d'action	Actions phares	Avancement
---------------	----------------	------------

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Promotion d'une alimentation saine et durable	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'information et/ou de sensibilisation à destination de publics spécifiques	Initiation de partenariat pour l'organisation d'ateliers de cuisine des produits locaux, notamment en faveur des personnes en situation de précarité	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Déploiement de l'outil Paiements pour Services Environnementaux	Action en cours
	Autres actions environnementales	Développement d'une micro-filière céréalière locale : "Epis d'hier pour demain"	Action en cours
	Autres actions environnementales	Etude pour le développement d'une unité de séchage collective de cultures à bas niveau d'impact	Action en cours
	Autres actions environnementales	Réflexion sur la valorisation du lait en Sud-Alsace	Action en cours
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Valorisation des fruits et légumes non récoltés (Appel à Projet Les Pas Perdus)	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective	Sensibilisation au gaspillage alimentaire	Action programmée
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Accompagnement à l'approvisionnement local durable et de qualité à destination de la restauration collective	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Autres	Construction d'une stratégie de préservation de foncier agricole	Action programmée

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

> Autre (champ libre)

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Une dynamique intéressante de coopération entre PAT s'est montée avec les territoires du Sud Alsace, à savoir le PAT de Mulhouse Alsace Agglomération, le PAT du Pays du Sundgau et le PAT Thur Doller. En effet ces différents PAT regroupent des typologies complémentaires avec des territoires plus urbains et donc des bassins de consommation (Saint-Louis et Mulhouse) et des territoires plus ruraux tels que le pays du Sundgau et le pays Thur Doller avec des bassins de production. Ces quatre territoires ont donc entrepris de coopérer depuis 2021 en mutualisant des actions sur ce territoire large Sud Alsace. La première action commune a été la réalisation en 2022/2023 d'un diagnostic des filières agricoles et alimentaires des territoires Sud Alsace, comprenant une partie prospective. Cette collaboration s'est poursuivie en 2024 avec la journée de lancement de la démarche « Mangeons local en Sud Alsace », plusieurs perspectives d'actions communes ayant découlé de cette journée dont la réalisation d'un forum professionnel entre acteurs de l'ensemble de la filière alimentaire (producteurs, transformateurs, acheteurs publics et privés, restauration collective, etc.). Ce forum a permis de faire émerger des solutions concrètes pour lever les freins à l'approvisionnement local et construire des partenariats durables.

La mise en œuvre de cette coopération inter-PAT se formalise par un COPIL rassemblant les élus référents des PAT sur chaque territoire et par des COTECH réunissant les chargés de missions de chaque territoire.

Coopération interterritoriale

Non

PAT membre des réseaux

- > Réseau Partaage
- > InterPAT Alsace

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- > Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- > Les aides de l'Agence de l'eau
- > Les aides des Régions
- > Financements privés (mécénat, fondations, financement participatif et sponsoring, établissements financiers)

Moyens humains

2 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Virginie Waltz

03 89 70 33 47

waltz.virginie@agglo-saint-louis.fr

Développement Rural

Chargée de mission Développement Local

Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199 –

68305 Saint-Louis

Détail des sources

Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.